

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour communautaire Beausoleil Inc.		Date d'inspection Le 21 mai 2026	
Nom de l'établissement Les Mini-Michis		Numéro de permis 1158016	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 50	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
38(4) L'exploitant d'un établissement agréé fournit des marchepieds ou des tabourets qui permettent aux enfants d'utiliser les toilettes et les lavabos de dimension régulière.	38(4)	05 juin 2026	
Commentaires:			
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : b) couverte d'une enveloppe étanche.	41(1)(b)	05 juin 2026	
Commentaires:			

Commentaires généraux
<p>-Visite en fin d'avant-midi à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue</p> <p>-Le ratio fut respecté durant la visite</p> <p>-Affiché dans les deux corridors réservés à la garderie sont les documents suivants; le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur/exploitant, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, les allergies constituant un danger de mort</p> <p>-Lorsque applicable un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible sera affiché sur les portes des locaux concernés ou bien sur les portes menant vers les deux corridors réservés à la garderie tout dépendant la propagation de la maladie</p> <p>-Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets ou dans la gestion de leurs émotions.</p> <p>-Les produits nettoyants et toxiques sont barrés sous clé et hors de portée des enfants</p> <p>-Dans les deux locaux pour nourrissons ainsi que dans chacune des salles de bain se retrouvant dans les salles de classe se retrouvent un espace désigné au changement de couche. Un espace individuel est prévu pour que les effets prévus au changement de couche. La table à langer est équipée d'une bretelle de sécurité et est recouverte d'une pellicule non absorbante.</p> <p>-Un matelas à langer est perforé, celui-ci devra être changé.</p> <p>-Le changement de couche se fait à moins d'un mètre d'un lavabo et est séparé de l'endroit où la nourriture est</p>

Commentaires généraux

préparée.

- Pour assurer des pratiques d'hygiène optimale les procédures du changement de couche ont été révisées auprès de tout le personnel éducatif
- Dans un des trois locaux pour nourrissons il n'y a pas de marche pied pour que les tous petits puissent laver leurs mains au lavabo. Il pourrait également être nécessaire d'avoir une pompe à savon ainsi qu'un prolongement pouvant être ajouté au robinet pour que les enfants atteignent l'eau facilement.
- L'environnement extérieur est sécuritaire et muni de barrières qui se referment à l'aide d'un loquet.
- Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié, la surface de jeux est munie de plus d'une surface pour permettre différent type d'activité pour les enfants.
- L'aire de jeu extérieure destinée aux enfants en bas âge est séparée de celle des enfants préscolaires ou d'âge scolaire
- Les toiles offrant des zones d'ombre dans le parc extérieur est installée
- Les récipients contenant des boissons chaudes sont tenus hors de portée des nourrissons et des enfants âgés de 2ans
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux ainsi que pendant des excursions hors du service de garde.

Observations: À mon arrivée, tous les enfants jouent dehors, le matériel est accessible et varié, les enfants sont en mode exploration et dans les bacs à sable, dans les zones imaginaires, à pédaler sur la piste en pavé, jouer avec les dinosaures à creuser dans le coin des roches avec leurs camions. Une fois entrée, les couches ont été changées les mains lavées et tous ont mangé leurs dîners pour ensuite passer à la sieste pour les plus jeunes tandis que ceux qui ne font pas la sieste sont sortis à nouveau jouer dehors.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 21 mai 2026

Date

original signé par

Alda Poirier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 mai 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"